



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT UNE MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO POUR L'ANNÉE 2019.

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que, lors de la séance extraordinaire tenue le mercredi 28 août 2019, le Conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019 :

- La séance qui devait avoir lieu le mardi 3 septembre, à 19 h 30, est reportée au lundi 9 septembre, à 19 h 30.

DONNÉ À SAINT-BRUNO, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR D'AOÛT DEUX MILLE DIX-NEUF.


Rachel Bourget
Directrice générale